RAC GYMNASTIQUE ARTISTIQUE
Domaine de Vert-Bois
Côte de la Jonchère
92500 RUEIL MALMAISON

racgymart@free.fr
www.racgymnastique.com /www.facebook.com/racgym

ADHÉSION 2025/2026

!!! TOUT DOSSIER INCOMPLET LE JOUR DE L'INSCRIPTION SERA AUTOMATIQUEMENT MIS SUR LISTE D'ATTENTE !!!

ADHÉRENTS ACTUELS (saison 2024/2025)	NOUVEAUX ADHÉRENTS
Inscription du lundi 2 au samedi 28 juin (à donner aux entraîneurs ou à déposer dans la boîte aux lettres du club) Permanence le mercredi 11 juin de 16h à 18h	Inscriptions le mercredi 18 juin de 14h à 17h, le samedi 21 juin 10h à 13h et le mercredi 25 juin de 14h à 16h

Composition du dossier :

- ✓ **la fiche de renseignements dûment complétée** (à retirer sur place ou à télécharger),
- ✓ **la fiche d'adhésion au RAC Omnisports** (à retirer sur place ou à télécharger),
- ✓ **le formulaire de protection de vos données** (à retirer sur place ou à télécharger),
- ✓ **le questionnaire de santé** (à retirer sur place ou à télécharger),
- ✓ **l'autorisation de publication de la photographie de votre enfant** sur le site internet/page Facebook du club (à retirer sur place ou à télécharger),
- ✓ **1 photo récente** (à coller sur la fiche de renseignements),
- ✓ **le règlement comprenant la participation aux frais de gestion du RAC Omnisports (15 €) ET la cotisation** (paiement possible avec un maximum de 3 chèques à l'ordre de RAC GYMNASTIQUE, tous datés du jour de l'inscription : 1er chèque de 70 € (frais de dossier non remboursables, encaissement mi-juillet), le solde (déduction faite des 70€) payable en 1 ou 2 fois (encaissement fin septembre et fin novembre). Merci de faire des montants sans virgule.

Réductions

- **20 € de réduction à partir de la 2e personne**.
- **Chèques-vacances et coupons sports** acceptés pour régler tout ou partie de la cotisation.
- **Bons PASS LOISIRS (émission 2025)** délivrés par le C.C.A.S. de RUEIL-MALMAISON (**à retirer avant l'inscription).**
- **Pass + (émission 2025)** délivré par le Conseil Général (**téléchargeable dès le mois de juin**) (si vous ne l'avez pas le jour de l'inscription, merci de laisser un chèque de caution qui vous sera rendu quand vous apporterez le Pass, au plus tard fin mars).
- **Votre comité d'entreprise ou une collectivité territoriale** peut prendre en charge une partie de la cotisation (nous établirons **sur demande** uniquement une attestation de paiement).

RAPPEL : **L'adhésion est due pour l'année sportive dans son ensemble (septembre – juin).**
Il ne pourra être envisagé de remboursement en cas d'abandon, sauf en cas de blessure, au gymnase ou en compétition, dûment certifiée et fournie dès l'arrêt des cours.
Dans ce cas, **tout remboursement éventuel tiendra compte de frais fixes de 70 €,** le restant de la somme étant calculé au prorata des mois de participation à l'activité sportive.

Reprise des entraînements
la semaine du **8 septembre 2025**